

## Voile : le CFCM ne rend pas service aux musulmans qui se battent contre le sexisme



Emmanuel Macron avait demandé au Conseil français du culte musulman (CFCM) de prendre des positions claires sur le sujet du communautarisme. Le CFCM dans son rapport a indiqué que le voile était une "prescription religieuse" qui doit être laissée à l'appréciation des femmes.

Avec Naëm Bestandji

Le CFCM, qui représente... le CFCM, s'est officiellement positionné sur le sujet du voile : il serait une prescription religieuse (1).

Un groupe de messieurs d'un certain âge, tout imprégnés de leur patriarcat, assument publiquement et sereinement **la chosification et la sexualisation des corps des femmes qui seraient responsables du dérèglement de leur libido de mâles**. Les musulmanes, pour se protéger des assauts potentiels de ces animaux que seraient les hommes, sont intimidées de se dissimuler sous un voile, leur chevelure étant considérée comme un organe génital. Toute la responsabilité de la gestion de la libido masculine pèse ainsi sur leurs épaules (plus précisément sur leurs têtes).

Cette image de vieux messieurs réunis pour décréter la bonne façon féminine de se vêtir (ou plutôt de s'occulter du regard des hommes) est la plus frappante et révélatrice de l'histoire du voilement. Le Coran, qui dans sa version originale en arabe ne mentionne aucun voile ni aucune partie explicite du corps à cacher en dehors de l'échancrure de la poitrine, est encore détourné pour satisfaire ce patriarcat d'un autre âge (2).

*Par la prescription du voile, toute la responsabilité de la gestion de la libido masculine pèse sur les épaules des femmes (plus précisément sur leurs têtes).*

Les éléments de langage choisis par le CFCM sont les mêmes que ceux des Frères musulmans : "le voile est une prescription religieuse. Ensuite les femmes ont la liberté de suivre cette prescription ou pas. C'est la liberté de chaque musulmane de s'y conformer ou pas". Or, **s'il y a obligation, il ne peut y avoir de liberté de choix**. Lorsqu'une loi existe, elle doit être respectée par le citoyen. Il peut la transgresser. Mais cela entraîne mécaniquement une sanction juridique (contravention, prison, etc.). Le citoyen n'a donc pas la liberté de la respecter ou pas. Il prend la décision de la transgresser en connaissant les risques encourus. C'est toute la différence entre le libre choix et une décision à prendre face à deux propositions inégales.

Mon explication est confirmée par le représentant du CFCM qui déclare que "c'est comme un médecin qui prescrit une ordonnance pour un patient. Le patient, après, a la liberté de suivre cette prescription ou pas. C'est la liberté de chaque musulmane de s'y conformer ou pas".

Mais, pour guérir, un patient doit suivre la prescription du savant, le médecin. Il peut décider de ne pas le faire et, donc, de ne pas guérir. C'est exactement le faux choix, la fausse liberté, qui sont présentés aux musulmanes : **elle a la "liberté" de respecter sa religion ou pas, de choisir le salut de son âme ou la damnation éternelle par les flammes de l'enfer. Elle devra assumer la "liberté" de son "choix" face à son Créateur qui la sanctionnera pour sa transgression**. Tel est le sens de la conclusion du CFCM : "C'est à elle de faire le choix en toute responsabilité".

---

Je pourrais utiliser une autre image, plus éclairante : une femme se tient au bord d'un précipice. Face à elle, des messieurs l'empêchent de s'en écarter. Ils lui proposent un deal : soit elle les rejoint cachée sous un voile pour le reste de son existence, aura la vie sauve et chaque jour récompensée par des bienfaits. Soit elle décide de sauter du précipice, cheveux au vent, pour s'écraser comme une crêpe, le corps explosé et la cervelle "éparpillée par petits bouts façon puzzle". Telle est la présentation du "libre choix" brandie par les islamistes et leurs soutiens (notamment les féministes intersectionnelles). Quel "choix" fera une musulmane sensible à ces propos serinés à longueur de prêches, de lectures et de discours prononcés par l'entourage qui présentent "les bienfaits du voile" et jamais "les bienfaits de ne pas se voiler" ?

*Le voile a pour but de dissimuler les musulmanes tout en les exhibant. Un contre sens théologique, une cohérence sexiste et politique.*

**Le CFCM aurait pu trouver un compromis en proposant aux musulmanes d'opter pour des vêtements plus neutres pour cacher leurs corps coupables**, comme un bonnet pour les cheveux, une écharpe pour le cou, etc. Cela apaiserait les tensions sur certains débats comme celui des accompagnatrices de sorties scolaires par exemple. **Mais non. Pour le CFCM, comme pour tous les islamistes obsédés sexuels, c'est le voile et rien d'autre.** Car cet accessoire n'a pas seulement pour but de cacher la musulmane. Le sexisme est si fortement ancré qu'il doit devenir un élément identitaire et politique : la femme musulmane doit être reconnaissable, afficher sa "pudeur" (euphémisme pour ne pas dire "sexisme"). Des vêtements neutres ne permettraient pas de savoir si celle qui les porte est musulmane ou pas, le voile si. C'est tout le paradoxe et la surprenante contradiction des promoteurs du voile : il a pour but de dissimuler les musulmanes tout en les exhibant. Un contre sens théologique, une cohérence sexiste et politique.

Deux des causes à défendre pour le quinquennat, selon Emmanuel Macron, sont la lutte contre l'islamisme politique et pour l'égalité femme/homme. Marlène Schiappa exprimera-t-elle son indignation face à cette décision du CFCM qui confirme sa dérive vers l'extrême droite musulmane, celle des Frères musulmans ? Rien n'est moins sûr. Comme toujours, le sexisme du voile se pare d'un vernis religieux pour être sanctuarisé. **Le respect de la laïcité est alors brandi comme un étendard uniquement dressé pour protéger ce sexisme.**

*Marlène Schiappa exprimera-t-elle son indignation face à cette décision du CFCM ?*

Comme je ne cesse de le répéter, tant que la question du voile restera sur le terrain choisi par les islamistes, celui de la laïcité, pour éviter celui où ils n'ont aucune chance, l'égalité des sexes, l'islamisme politique continuera de progresser par cet efficace et sexiste cheval de Troie.

[\(1\) "Le voile est une prescription religieuse, les femmes ont la liberté de la suivre ou non", explique le vice-président du CFCM](#)  
[\(2\) "l'obligation religieuse du voile" créée par les intégristes : une hérésie sexiste combattue par les musulmans rationalistes. Coran à l'appui \(1ère partie\)](#)

***Cet article a été publié initialement sur le site de Naëm Bestandji : [ICI](#)***